

Fiche d'information

Buprénorphine (Buvidal®)

Médicament de substitution aux opioïdes

Aide au sevrage

RÉSEAUPIC psychiatrie•information•communication

Présentation

- Buvidal® : Solution injectable à libération prolongée pour injection **hebdomadaire** à 8 mg, 16 mg, 24 mg, 32 mg
- Buvidal® : Solution injectable à libération prolongée pour injection **mensuelle** à 64 mg, 96 mg, 128 mg, 160 mg

Seringue pré-remplie, voie sous-cutanée, liquide limpide jaunâtre à jaune clair

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

La buprenorphine est un médicament utilisé comme traitement de substitution aux opiacés. Elle est destinée aux personnes présentant un trouble lié à l'usage des substances opiacées (morphine, héroïne, codéine...).

Il s'agit de prendre un traitement médicamenteux de la même famille que la substance que vous utilisez mais qui ne présente pas les mêmes risques. De par sa concentration constante dans le sang, la buprénorphine réduit l'effet de manque, l'envie irrépressible de consommer et la sensation d'euphorie.

Ce médicament occupe une place importante dans votre démarche de soins : il permet la diminution progressive des symptômes liés à votre dépendance. Le but de cette prise en charge est de permettre l'abstinence aux substances et en conséquence, vous aidera à renforcer vos relations sociales et vos activités dans votre vie quotidienne.

Pour une efficacité optimale, ce traitement doit s'intégrer dans un processus global d'accompagnement avec une prise en charge médicale, sociale et psychologique.

L'avantage attendu de la voie injectable par rapport à la voie sublinguale est d'obtenir une meilleure stabilisation de la concentration du médicament dans le sang et de ne pas avoir de contrainte de prise journalière.

Comment prendre votre médicament ?

Si vous n'avez pas bénéficié de traitement par buprénorphine par voie sublinguale auparavant, une dose test vous sera administrée pour vérifier la tolérance de la molécule.
L'injection sous-cutanée aura lieu toutes les semaines ou tous les mois, en fonction de vos besoins et de l'avis de votre équipe soignante. L'injection vous sera administrée dans différents endroits (fesse, cuisse, abdomen, bras), les injections se feront alternativement entre ces différentes zones.
En cas d'oubli d'une injection, contactez le plus rapidement possible l'équipe soignante qui vous suit, elle décidera de la conduite à tenir.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
La grande majorité des effets indésirables ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître

Effets	Que dois-je faire ?
Douleur ou démangeaison au point d'injection	Parlez-en à votre médecin
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée telle que la marche. Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation de plus de 3 jours, contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Somnolence, baisse de vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en au médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Transpiration excessive	Respectez une bonne hygiène corporelle. Parlez-en à votre médecin

Effets	Que dois-je faire ?
Nausées vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Céphalées	Reposez-vous. Evitez les substances pouvant favoriser vos maux de tête (excitants, café, chocolat...). Si les symptômes persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Insomnie	Parlez-en à votre pharmacien et votre médecin, un changement de l'heure de prise d'un de vos médicaments peut parfois solutionner ce problème. Des mesures non médicamenteuses peuvent limiter les troubles du sommeil.

Que surveiller pendant le traitement ?

Dosages urinaires ou sanguins : Afin d'optimiser votre prise en charge, votre médecin peut souhaiter des examens complémentaires : il s'agit de dosages urinaires ou sanguins qui permettront d'évaluer et d'ajuster les modalités pratiques de vo suivi.

Quelles précautions observer ?

Relais de la méthadone : la première dose de buprénorphine ne doit être prise que lorsque des signes objectifs de sevrage apparaissent et généralement pas moins de 24 à 48 heures après la dernière prise de méthadone en raison de la longue demi-vie de la méthadone. La dose de méthadone au moment du relais doit être de 30mg/jour au maximum. La buprénorphine peut précipiter l'apparition de symptômes de sevrage chez les patients dépendants à la méthadone. Parlez-en avec votre médecin.

L'alcool : la prise d'alcool est déconseillée car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues : la consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liés à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments : ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants, notamment pour traiter la douleur.

En cas d'intervention chirurgicale : certains médicaments, utilisés pendant ou après une intervention, sont contre-indiqués avec la buprénorphine. Il faut parler de votre traitement au chirurgien, dentiste ou à l'anesthésiste qui adaptera les traitements.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines : soyez très prudent, demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Pour les portifs : attention, la buprénorphine est inscrite sur la liste des substances dopantes.

Projet de grossesse : si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement ou adapter la posologie.

Overdose (ou surdose) aux opioïdes : un antidote à base de naloxone est commercialisé sous forme de kit prêt à l'emploi administré par voie nasale en spray (NYXOID) ou en injection intramusculaire (PRENOXAD). La naloxone antagonise les effets des substances opioïdes et évite un décès lié à une overdose. Aussi, il est recommandé d'avoir à proximité de vous un ou plusieurs kits de naloxone et d'en informer votre entourage. Renseignez-vous auprès d'un professionnel de santé, d'un centre spécialisé en addictologie ou d'une association d'usagers. Pour plus d'information consultez le site : www.naloxone.fr

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité.
L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur.

Conditions de prescription et de délivrance particulière
Médicament sur Liste 1, assimilé stupéfiant
Prescription sur ordonnance sécurisée, limitée à 28 jours.
Administration hospitalière ou en CSAPA.
Médicament disponible dans les seules pharmacie hospitalières

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026 – **Dernière mise à jour de cette fiche : 14/09/2026**